

projet urbain

NOVA SUD 21

~Échirolles~ Eybens ~Grenoble~

Octobre 2009

Tracer les perspectives d'un développement Solidaire Urbain Durable

Conclusions du panel INTA Échirolles du 25 au 31 janvier 2009

Une contribution au développement durable
du Sud de l'agglomération grenobloise

**Conclusions du panel INTA
Échirolles du 25 au 31 janvier 2009**

Une contribution au développement durable
du Sud de l'agglomération grenobloise



SOMMAIRE



Renzo Sulli, Maire d'Échirolles

« Ce projet, porté par Échirolles, Eybens et Grenoble, est vraiment un projet d'agglomération. Nous en étions convaincus, mais nous étions partisans... En invitant les panélistes de l'INTA à le passer au crible de leurs expériences, nous prenions un risque. Leurs conclusions, très encourageantes, étant rendues, notre conviction se trouve pleinement renforcée aujourd'hui. Les perspectives du projet urbain NOVASUD 21 sont tracées ; il va nous falloir être innovant, transformateur ou retransformateur... »

CADRAGE

Une démarche prospective et fédératrice

Le projet urbain NOVASUD 21: les axes clefs	8
Les questionnements et attendus	11

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Besoins et enjeux à l'échelle de l'agglomération

Une accessibilité externe perfectible	14
Un nécessaire rééquilibrage des activités économiques et universitaires	15
Des opportunités au sud pour répondre à la forte demande de logement	17
Les réseaux de transports urbains : moteurs du développement de l'agglomération	18
Un environnement naturel et montagneux sous-exploité	19

ÉCHIROLLES

Tous les atouts d'une nouvelle centralité

Un projet urbain construit dans le temps et le dialogue	22
Des points d'ancrage pour le projet urbain NOVASUD 21	24
Un enjeu central : l'intégration urbaine et la couverture partielle de la rocade sud	26
Une dynamique de développement durable à poursuivre et enrichir	27

LE PROJET URBAIN NOVASUD 21

Les leviers d'innovation

Passer de la halte ferroviaire à la gare multimodale	30
Avancer vers un plan de déplacements urbains intégré	32
Promouvoir l'innovation économique autour du concept de « living lab »	34
Appuyer le développement des entreprises	35
Faire valoir un atout distinctif : le secteur de la santé et de la gérontologie	36
Programmer une réflexion « grand équipement métropolitain » autour de l'événementiel, du sport et des loisirs	37
Engager la rénovation urbaine des grands ensembles de la Villeneuve	37
Concevoir partenariats et financement au sein d'un « projet processus »	37

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Le projet urbain NOVASUD 21, un nouvel aménagement mobilisateur, vecteur de lien entre territoires de l'agglomération grenobloise	38
Des questions pour la suite	39



PRÉAMBULE

Ce rapport de synthèse, nouvelle étape de la réflexion initiée par Échirolles autour du projet urbain NOVASUD 21, présente les analyses et visions croisées issues de l'enquête réalisée in situ par le Panel INTA à la requête de la Ville.

Bien que de grande qualité, les réflexions produites par ce Panel sont nécessairement limitées par les contraintes de l'exercice, notamment le temps très court imparti à la mission et l'absence de connaissances approfondies des stratégies des nombreux acteurs politiques et économiques de la région.

Si le fait de regarder des problèmes d'un œil neuf présente des avantages, la méconnaissance des enjeux politiques locaux impose une grande modestie tant dans l'analyse de l'existant que dans les propositions.

Ce handicap est toutefois pondéré par l'atout majeur du Panel INTA : composé de praticiens internationaux, il présente un large éventail de compétences et d'expériences qui habilite ses membres à travailler dans un environnement et une culture différents.

En outre, le nombre très important de contacts avec les personnalités les plus diverses lui a permis de bien prendre la mesure des enjeux territoriaux (notamment à l'échelle de l'agglomération) dans lesquels s'inscrit le projet urbain NOVASUD 21.

La ville d'Échirolles et l'INTA remercient tous ceux et toutes celles qui ont rendu possible cette mission d'étude et d'échanges autour du projet urbain NOVASUD 21 : les membres européens du PANEL (groupe d'experts constitué pour l'occasion) et les membres du groupe experts France, les services de la Ville et les nombreuses personnalités qui ont pris sur leur temps et leurs obligations professionnelles pour faire part de leurs points de vue et partager leurs expériences. Leur nombre, leur qualité et leur position attestent de l'ampleur et de la diversité de l'information recherchée et reçue au cours de cette enquête riche d'enseignements.

L'intervention de l'INTA (association internationale du développement urbain) a pris la forme d'une mission de professionnels de l'urbain constitués en « Panel » (groupe d'experts). Il ne s'agit pas d'un travail de consultants mais d'un partage de pratiques et d'expériences par des praticiens engagés, responsables de projets proches de celui d'Échirolles. Le Panel était constitué d'un groupe « Europe » et d'un groupe « France » composé des techniciens de la Ville d'Échirolles ainsi que d'acteurs locaux particulièrement impliqués dans une réflexion urbanistique sur le Sud de l'agglomération.

Sa mission était de proposer et de hiérarchiser diverses options de développement à partir de sa propre expérience ou de sa connaissance de projets identiques. Son intervention se situe donc à la fois en amont (vision prospective) et au cœur de la consultation (recherche de projets et propositions pour un programme d'aménagement pouvant servir de référence au montage du projet et à son financement).

85 personnes (élus, chefs d'entreprises, représentants d'associations, experts en urbanisme et aménagement urbain) ont été « interviewées » en 2 jours 1/2 d'entretiens.

EXPERTS EUROPÉENS DU PANEL INTA-ÉCHIROLLES



Rolando Borges Martin
Lisbonne, Portugal.

Président du conseil d'administration de Parque Expo (société publique intervenant en planification urbaine et spatiale), expert en gestion globale et dans l'organisation des espaces commerciaux et marketing.



Gines Garrido Colmenero
Madrid, Espagne.

Architecte et directeur du consortium Madrid Rio arquitectos, spécialisé dans l'insertion urbaine des infrastructures.



Gert Gundersen
Bergen, Norvège.

Ingénieur, consultant en logement et développement de la propriété, expert ONU en habitat et aménagement (programme HUMAN).



Mehron Kirk
Londres, Royaume-Uni.

Architecte-paysagiste, directeur associé du groupe BDP, expert des questions d'espaces publics et des mixités fonctionnelles.



Denis Myles
Belfast, Royaume-Uni.

Expert en renouvellement urbain, promotion et évaluation du foncier, et stratégie urbaine. Consultant en développement économique pour l'International Fund for Ireland (1987/1997).



Joan Antoni Solans Huguet
Barcelone, Espagne.

Architecte, auteur du plan général métropolitain de la conurbation de Barcelone de 1976, directeur général de l'urbanisme de la région Catalogne (1980-2000).



Michel Sudarskis
La Haye, Pays-Bas.

Secrétaire général de l'INTA, docteur en sciences politiques, diplômé d'études supérieures en économie et expert des questions de la ville.



Juliette Van der Meijden
La Haye, Pays-Bas.

Directrice d'Urban Visions (agence de vision stratégique et innovante du développement urbain).



Antonio Velez Catrain
Madrid, Espagne.

Architecte, directeur d'agence, professeur de l'école d'architecture de Madrid et représentant au Comité exécutif EUROPEAN (2000-2004).



Olavi Veltheim
Helsinki, Finlande.

Directeur du Master Plan au département planification de la ville d'Helsinki, expert en stratégie d'organisation du territoire, aménagement urbain et gestion de projet.



CADRAGE

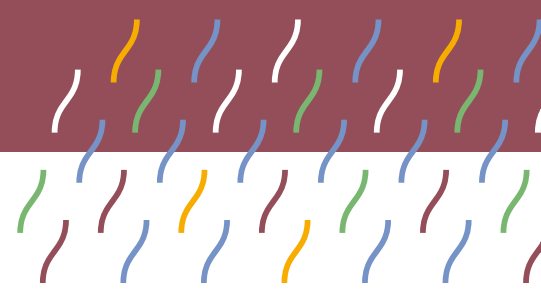
Une démarche prospective et fédératrice

EXPLORER

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE
DU PROJET URBAIN NOVASUD 21
À L'ÉCHELLE DE
L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Du 25 au 31 janvier 2009, invités par la Ville d'Échirolles - en réflexion sur le potentiel d'évolution et de réunification de son territoire - dix « praticiens de la ville » membres de l'INTA sont venus de toute l'Europe partager librement leurs idées et leurs expériences professionnelles avec de nombreux acteurs publics et privés locaux. L'objectif fixé était d'engager l'élaboration d'une vision stratégique partagée du développement du Sud de l'agglomération grenobloise, susceptible de prendre appui sur la nouvelle centralité échirolloise.

Comment « porter ensemble un regard décalé sur les enjeux et les options du développement urbain », les transformations urbaines en cours dans la commune et les grands projets urbains à traiter au Schéma de cohérence territoriale pour qualifier la polarité Sud de l'agglomération ? Innovante, fondée sur des « échanges sincères et de qualité », cette démarche voulait « aller au-delà des pratiques habituelles, en bousculant les certitudes, en favorisant les changements de points de vue et d'échelles... ».



Le projet urbain NOVASUD 21 : les axes clefs



UNE NOUVELLE CENTRALITÉ EN ÉMERGENCE

Avec 40 000 emplois et près de 100 000 habitants, l'espace Sud agglomération de Grenoble devient une réalité contemporaine et l'un des pôles de développement les plus riches en potentialités.

Récemment créé, le centre-ville d'Échirolles s'affirme en effet de plus en plus comme l'épicentre d'un pôle urbain majeur qui rassemble nombre d'équipements d'intérêt d'agglomération tels que centres commerciaux, zones d'activités et sièges de grandes entreprises, grands espaces événementiels ou de loisirs, équipements universitaires et de formation, pôle santé...

Paradoxalement, ce potentiel urbain a tardé à se révéler à l'ensemble des partenaires publics. Rocades, formes urbaines assemblées sans cohésion et sans maillage de voiries associé se sont en effet développées simultanément, créant autant de barrières à la lisibilité du territoire et à la perception de ses atouts. Cet espace constituait en outre bien souvent une « fin d'urbanisation » en limite de territoire communal.



DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT AU SUD DE L'AGGLOMÉRATION

Dans la continuité du projet de centre-ville d'Échirolles, l'étude « Espace Rocade » a permis d'élaborer un projet urbain associé au traitement des rocades routière et ferrée qui irriguent les territoires du Sud de l'agglomération grenobloise autant qu'elles les coupent et les déstructurent.

Concomitamment, initié en 2002, le projet urbain durable de la Ville de Grenoble précise les orientations pour son secteur Sud autour de deux points majeurs : tisser du lien et affirmer les pôles de quartier au sein d'un cadre de vie attractif pour tous.

Candidature aux Jeux Olympiques d'hiver, mutations foncières, schéma directeur des transports en commun en site propre... Nombreuses sont les opportunités qui modifient aujourd'hui la donne entre les acteurs publics et les conduisent à une réflexion de plus en plus concertée et structurée.

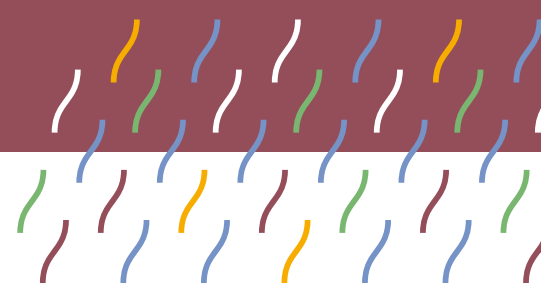
Génèse du Projet urbain NOVASUD 21

« Espace rocade »,
« Projet urbain Centre Sud »,
« Projet Solidaire Urbain Durable ».

Au fil des réflexions, avec le concours d'un groupe d'experts constitué autour des architectes-urbanistes Yves Sauvage et Arche 5, la volonté conjointe des communes d'Échirolles et d'Eybens de promouvoir une nouvelle approche de la Rocade Sud s'est affirmée et a pris corps.

Solidaire Urbain Durable, résolutement innovant dans ses méthodes d'élaboration et les réponses qu'il entend apporter aux enjeux urbains et environnementaux du XXI^e siècle, NOVASUD 21 porte l'ambition d'un nouveau développement urbain pour les territoires Sud, en cohérence avec **les axes-clés du projet d'agglomération acte II et les enjeux de l'Agenda 21.**





UN PROJET FÉDÉRATEUR : LE PROJET URBAIN NOVASUD 21

Désormais, réflexion collective et co-production des projets nouveaux guident la ou les maîtrises d'ouvrage. À ce titre, les études urbaines pluri-communales et le Projet d'agglomération Acte II marquent un tournant et une double opportunité de mise en cohérence des politiques publiques et d'émergence d'une vision prospective partagée à une échelle élargie.

Conçu dans la dynamique du développement rapide du centre-ville d'Échirolles, le projet solidaire, urbain et durable NOVASUD 21 s'inscrit dans l'ambition de la formation du « Sud agglomération », espace pluri-communal bien desservi, qui concentre de grandes entreprises et établissements, de nombreux emplois et d'importants quartiers d'habitat, en proposant une réelle mixité urbaine. Il aurait de ce fait toute latitude à s'articuler aux deux autres centralités constituées de l'agglomération grenobloise (Nord-Ouest - Presqu'île Scientifique, Nord-Est - Campus) pour :

- **Accueillir des fonctions métropolitaines contemporaines, qui par leur nature et leur échelle n'ont pu trouver place dans les années 1960-1970 au centre historique.**

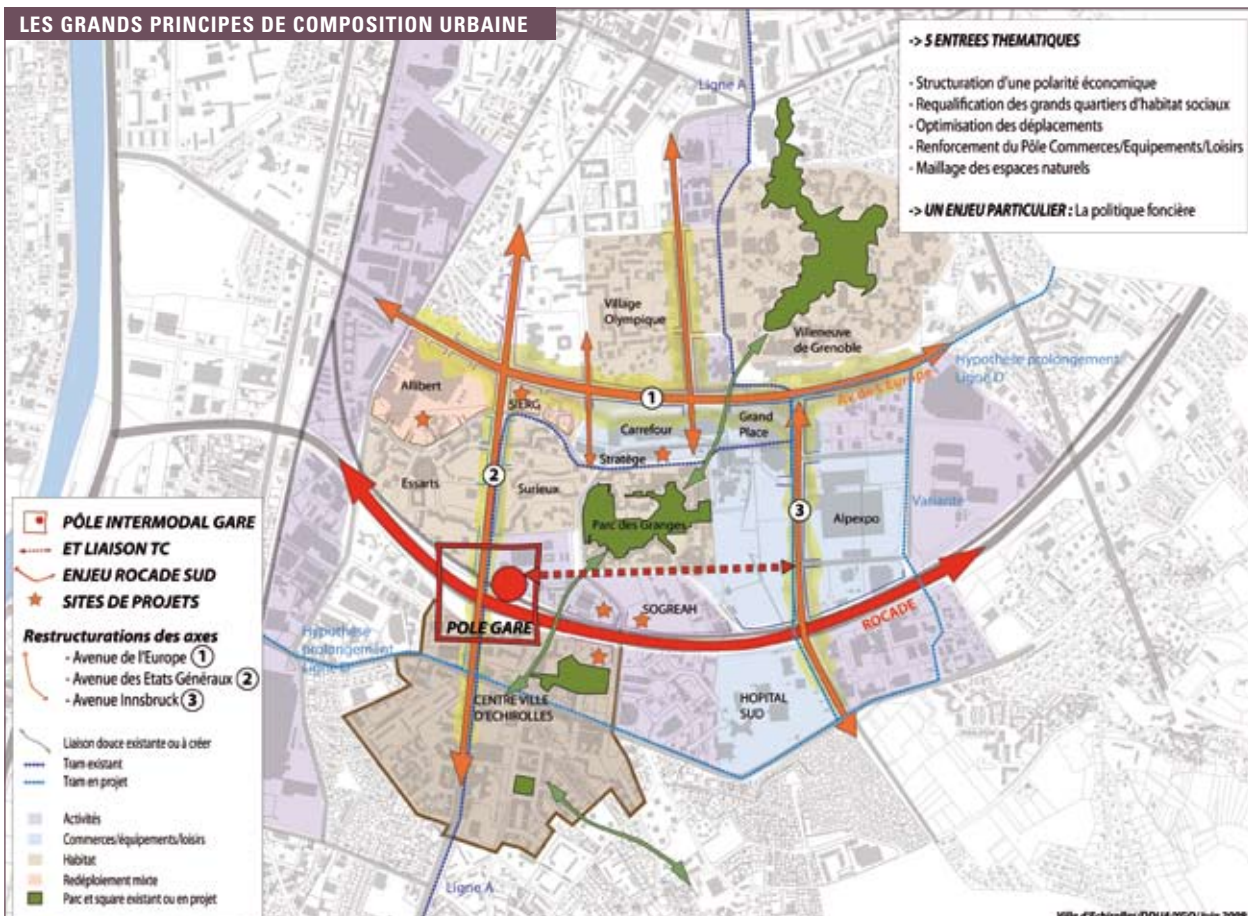
Ces fonctions, aujourd'hui en pleine métamorphose, doivent répondre à de nouveaux critères d'attractivité et de rayonnement, qui appellent à faire muter conjointement insertion urbaine et fonctionnalités des composantes.

- **Constituer, dans chacune des trois branches de l'« Y grenoblois », le lien entre centralité d'agglomération et territoires voisins**, notamment comme point d'intermodalité et d'articulation, en relativisant la notion diffuse « d'entrée de ville » et en contribuant à la lisibilité de l'accès aux massifs et aux vastes espaces naturels qui viennent au contact de l'urbain. Cette deuxième vocation est à traiter avec les spécificités de la configuration Sud.

Partant de ces deux fonctions complémentaires - **synergies entre centralités au sein de l'agglomération, synergies avec l'extérieur au sein du territoire de la Région Urbaine Grenobloise**-, la réflexion Sud pose la question des limites physiques et de l'organisation de ces centralités. Leurs territoires, en termes de positionnement, de limites et de maillage, sont à construire.

Passer du concept à l'affirmation de ces territoires, qui sont en quelque sorte les « relais de croissance » de la centralité historique, est l'enjeu de la démarche engagée.

LES GRANDS PRINCIPES DE COMPOSITION URBAINE



Les questionnements et attendus

LES QUESTIONS POSÉES PAR LE PROJET URBAIN NOVASUD 21



Échirolles, associée aux communes voisines d'Eybens et de Grenoble dans le cadre du projet urbain NOVASUD 21, s'interroge :

- Quelle position retenir pour cette branche Sud dans l'agglomération grenobloise au regard de ses potentiels nombreux (économique, social, de logement et d'infrastructure), mais aussi dans le contexte régional (Région Rhône-Alpes, Sillon Alpin...)?
- Comment les politiques publiques peuvent-elles stimuler un développement stratégique de ce territoire au Sud de l'agglomération grenobloise ?
- Comment recréer un centre dynamique en s'appuyant sur les atouts d'un pôle multimodal en projet (ligne ferroviaire modernisée, bus, tram, circulations douces, rocade sud...)?
- Quelle image donner au Sud de l'agglomération pour renforcer son attractivité et son influence ?
- Comment rendre le projet urbain NOVASUD 21 efficace en engageant les pouvoirs publics dans des partenariats innovants ?

LA DEMANDE D'ÉCHIROLLES AU PANEL INTA



- Impulser et enrichir un débat libre et ouvert autour du projet de développement stratégique de la ville.
- Poser les conditions de réalisation d'un équilibre entre la centralité présente et future du Sud de l'agglomération avec les autres polarités.
- Assurer l'intégration, l'insertion et la continuité des quartiers au-delà des coupures des infrastructures.
- Établir une démarche originale de type « Plan de développement urbain durable »
- Affiner le positionnement territorial
- Qualifier les leviers de l'action publique





ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Besoins et enjeux à l'échelle
de l'agglomération

PRENDRE

LA MESURE DES ENJEUX,
ATOUTS ET CONTRAINTES
QUI DÉTERMINENT
LE DÉVELOPPEMENT DU SUD

Si le Panel n'avait pas mandat à se prononcer sur le territoire d'ensemble de l'agglomération, il ne pouvait occulter cette échelle pour mesurer les enjeux qui interagissent avec la stratégie de développement territorial de la commune d'Échirolles. Il s'est concentré sur certains éléments importants de l'existant et du développement futur afin de tenter d'évaluer le projet NOVASUD 21 et ses perspectives dans son cadre de référence.

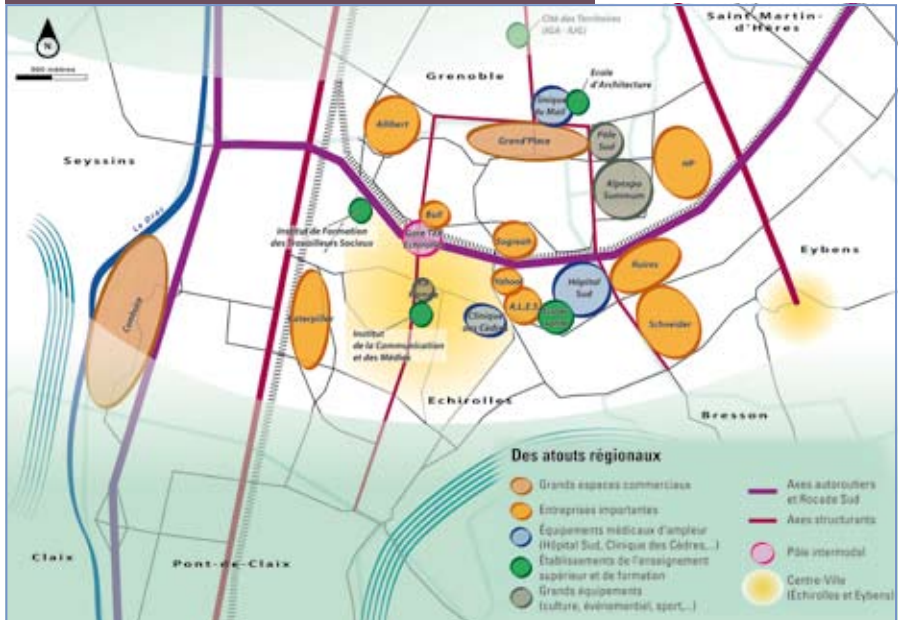
Amélioration de l'offre ferroviaire régionale, volonté de gestion intermodale des transports, réflexions sur le traitement de la Rocade Sud et le concept d'autoroute apaisée, actions en matière d'habitat et de rénovation urbaine... L'action publique s'exprime en continu sur ce territoire, soutenue par les multiples outils de prospective, planification ou contractualisation mis en place à plus ou moins court terme (Projet d'agglomération acte II, SCOT 2010, PDU, PLH, Plan Énergie Climat, Contrat de projet État Région...). Il est donc légitime de replacer NOVASUD 21 à cette échelle.

Une accessibilité externe perfectible



Le développement des activités économiques actuelles ou nouvelles, la formation de pôles de compétitivité et une politique vigoureuse d'innovation technique dépendent d'une bonne accessibilité interne et externe du territoire métropolitain. Dans le cas de Grenoble, l'accessibilité externe se concentre sur les connexions aériennes et ferroviaires, jugées insatisfaisantes, voire susceptibles de freiner la capacité de développer de nouvelles activités économiques dans l'agglomération. La modernisation de l'axe ferroviaire Sillon Alpin Sud (Valence/Grenoble/Genève) prévue au CPER à l'horizon 2014 est identifiée comme une avancée considérable en termes de liaison régionale mais sans doute encore insuffisante.

LE SUD AGGLOMÉRATION : DES POTENTIALS À VALORISER



- Près de 1/5^e des emplois et 1/4 de la population de l'agglomération grenobloise (40 000 emplois, environ 100 000 habitants),
- Des entreprises « leader » (Bull, Sogreah, Schneider, HP...), des sites d'activités majeurs (Sud Galaxie, Ruire, Comboire, Grand'Place...) et un pôle autonomie santé qui renforcent le caractère « moteur de développement » de ce territoire,
- Un pôle enseignement supérieur (ICM, IFTS, écoles de santé, Cité des territoires, école d'architecture...),
- Une métropole nature à la Montagne (tourisme, lien PNR...),
- Des équipements de loisirs structurants (Pôle Sud, Alpexpo, Summum, Pathé Echirolles, La Rampe...).

© Ville d'Echirolles

LA VISION DU PANEL

Grenoble Alpes Métropole, haut lieu de la recherche internationale dédiée aux technologies de pointe, gagnerait à s'inscrire dans un scénario ambitieux visant à la repositionner à l'horizon 2030 au titre de la grande accessibilité. Ce schéma « visionnaire » place l'agglomération au centre d'un axe européen reliant l'arc espagnol et le sillon alpin, et lui offrant une accessibilité plus conforme à son rang et aux enjeux de son développement.

ACCESSIBILITÉ - ÉTAT DES LIEUX

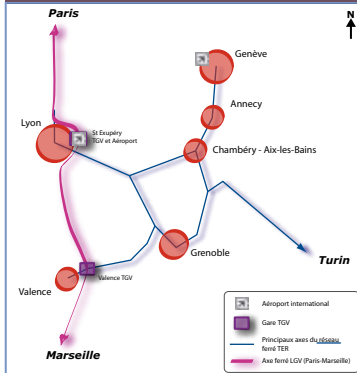
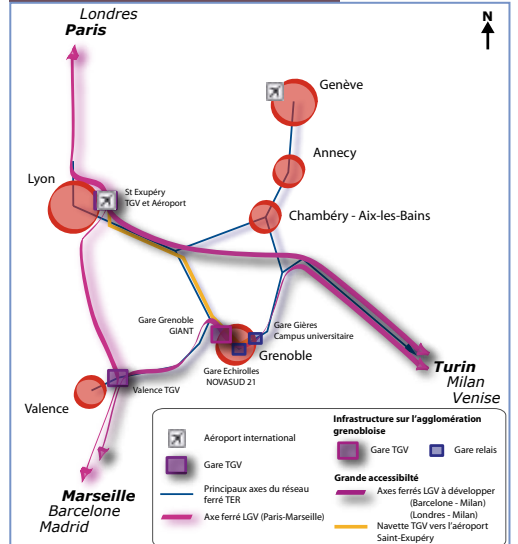


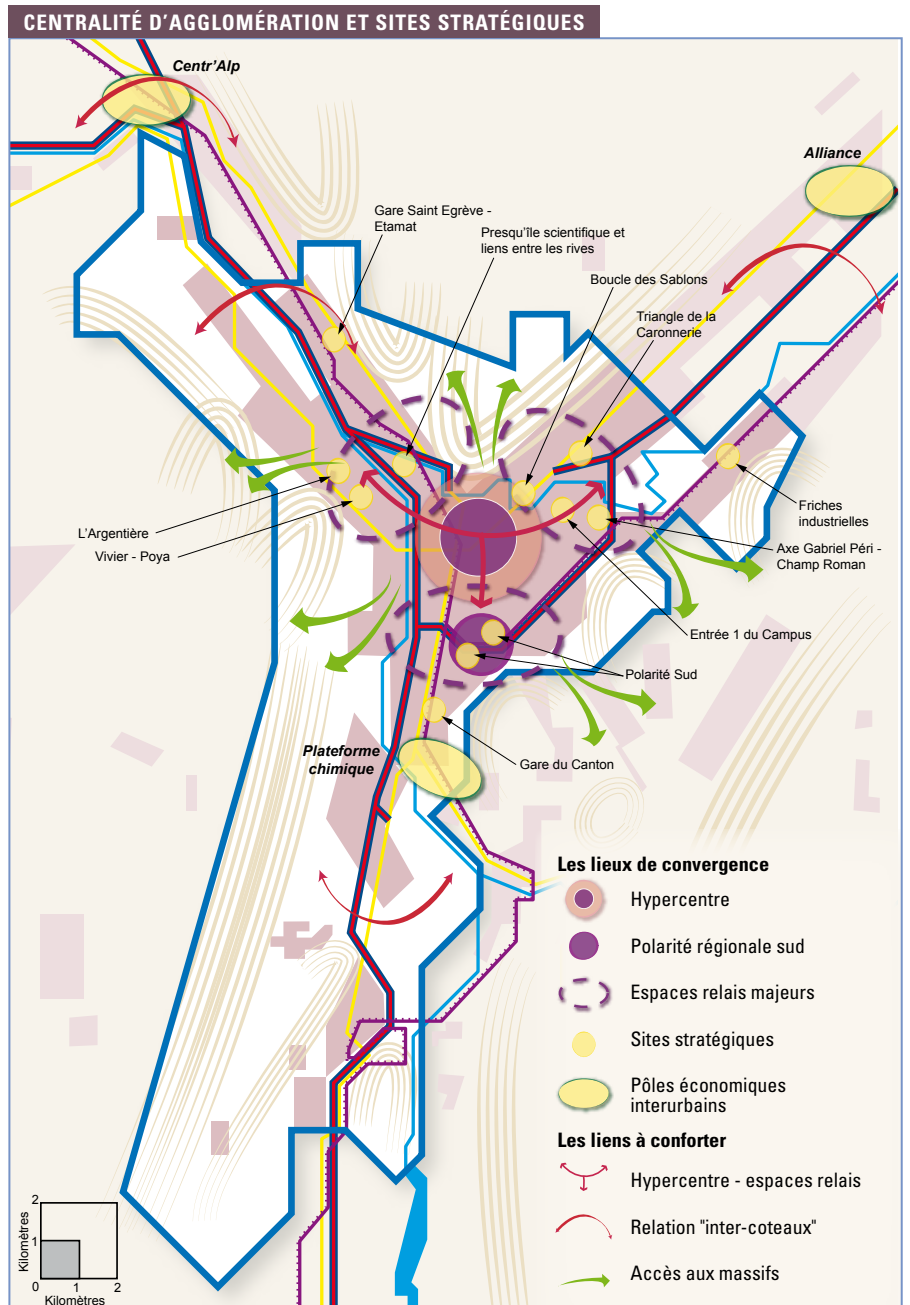
SCHÉMA « IDÉAL » DE LA GRANDE ACCESSIBILITÉ RHÔNE-ALPES-GRENOBLE 2025



Un nécessaire rééquilibrage des activités économiques et universitaires

LE BESOIN D'UNE CENTRALITÉ COMPLÉMENTAIRE

Les réflexions engagées sur les polarités de l'agglomération tendent à renforcer les complémentarités entre son centre et des espaces relais majeurs, pour ouvrir de nouvelles possibilités de développement sans compromettre la « compacité » actuelle du territoire. Les pôles traditionnels du développement des dernières décennies – sites stratégiques ou pôles interurbains – s'essouffent. L'objectif de dynamiser l'ensemble du territoire métropolitain n'a été que partiellement atteint.



© Grenoble Alpes Métropole

LA VISION DU PANEL

Sans nier l'importance de conforter et développer les pôles existants, la trop forte concentration sur ceux-ci semble avoir contribué à contenir le développement d'autres activités dans le reste de l'agglomération. De ce fait, l'émergence d'une nouvelle centralité au Sud de l'agglomération, accessible et diversifiée en termes de fonctions (économie, habitat, loisirs, recherche, formation,...), pourrait équilibrer l'ensemble du territoire et faire le lien entre les fonctions urbaines les plus méridionales.

LA VISION DU PANEL

Développer recherche et expérimentation en sciences humaines et sociales au Sud. Dans la continuité des retombées filières proposées par l'appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Opération Campus), la proposition de (re) composition d'un pôle Sciences Humaines et Sociales sur le territoire Sud agglomération est identifiée. Le site accueille déjà l'Institut de la Communication et des Médias (Échirolles), l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, l'Institut de Géographie Alpine (Cité des Territoires – Grenoble) et l'École Supérieure Nationale d'Architecture de Grenoble (Grenoble). À terme, la Cité des Territoires devrait accueillir l'Institut des Métiers du Livre.

C'est l'opportunité d'un projet d'incubateur pour l'innovation territoriale et le développement durable, avec deux fonctions principales :

- Une fonction d'interface « Sciences et Territoires » à travers l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de recherche et d'expérimentation mais également de valorisation et de mutualisation des résultats impliquant des acteurs territoriaux (collectivités, État, chambres consulaires, conseils de développement, entreprises...) et professionnels (consultants, bureaux d'études, sociétés de services...).
- Une fonction de création d'activités, à travers une structure de type pépinière d'entreprises ayant vocation à assurer le transfert et la généralisation des résultats de la recherche au travers de missions d'études, d'audit, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de mise en place d'outils de connaissance territoriale...

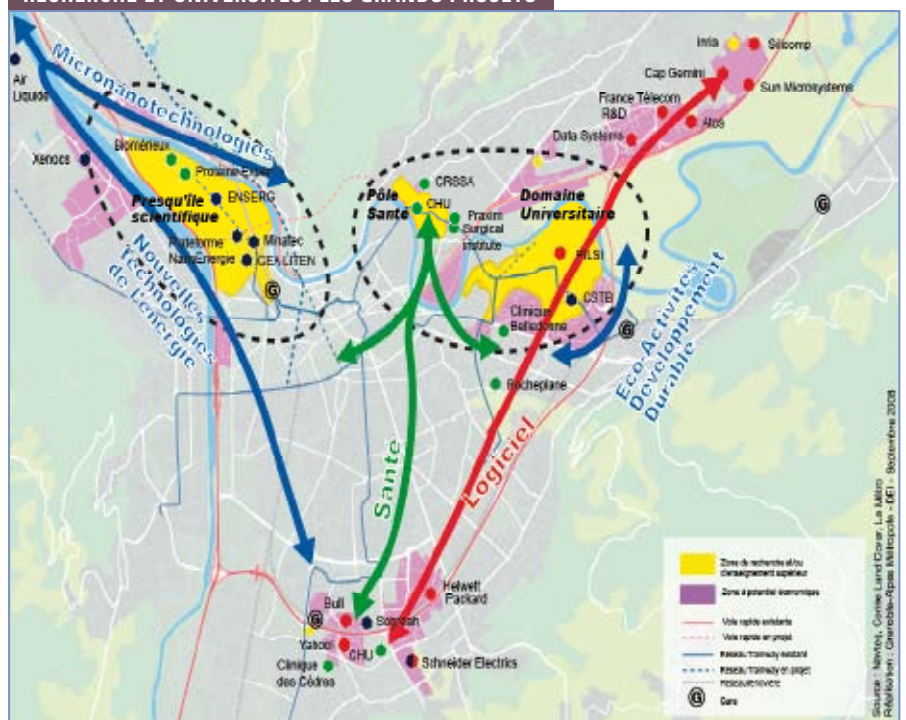
LE SUD : UN ATOUT POUR LE PLAN CAMPUS



La forte concentration d'acteurs économiques majeurs sur le secteur Sud de l'agglomération (acteurs qui ont déjà une certaine habitude de collaboration avec les universités et organismes de recherche) est évidente. Elle pourrait encore être densifiée et optimisée en accueillant l'essaimage économique lié à 3 grands projets scientifiques du Plan Campus :

- 1 • Projet PILSI (Pôle Inno-Logiciel et Systèmes Intelligents - UJF + CHU) pour l'essaimage des « start-up » liées à Bull.
- 2 • Projet SANTINNOV (Nouvelles Technologies Appliquées à la Santé - UJF + Minalogic), dans l'environnement de l'Hôpital Sud et de la Clinique des Cèdres, un point d'appui pour une approche autonomie / santé gérontechnopôle.
- 3 • Projet NTE (Nouvelles Technologies de l'Énergie - UJF + INPG + CEA) au sein de rapprochements entre les projets de la presqu'île scientifique et la société Sogreah.

RECHERCHE ET UNIVERSITÉS : LES GRANDS PROJETS



Des opportunités au sud pour répondre à la forte demande de logements

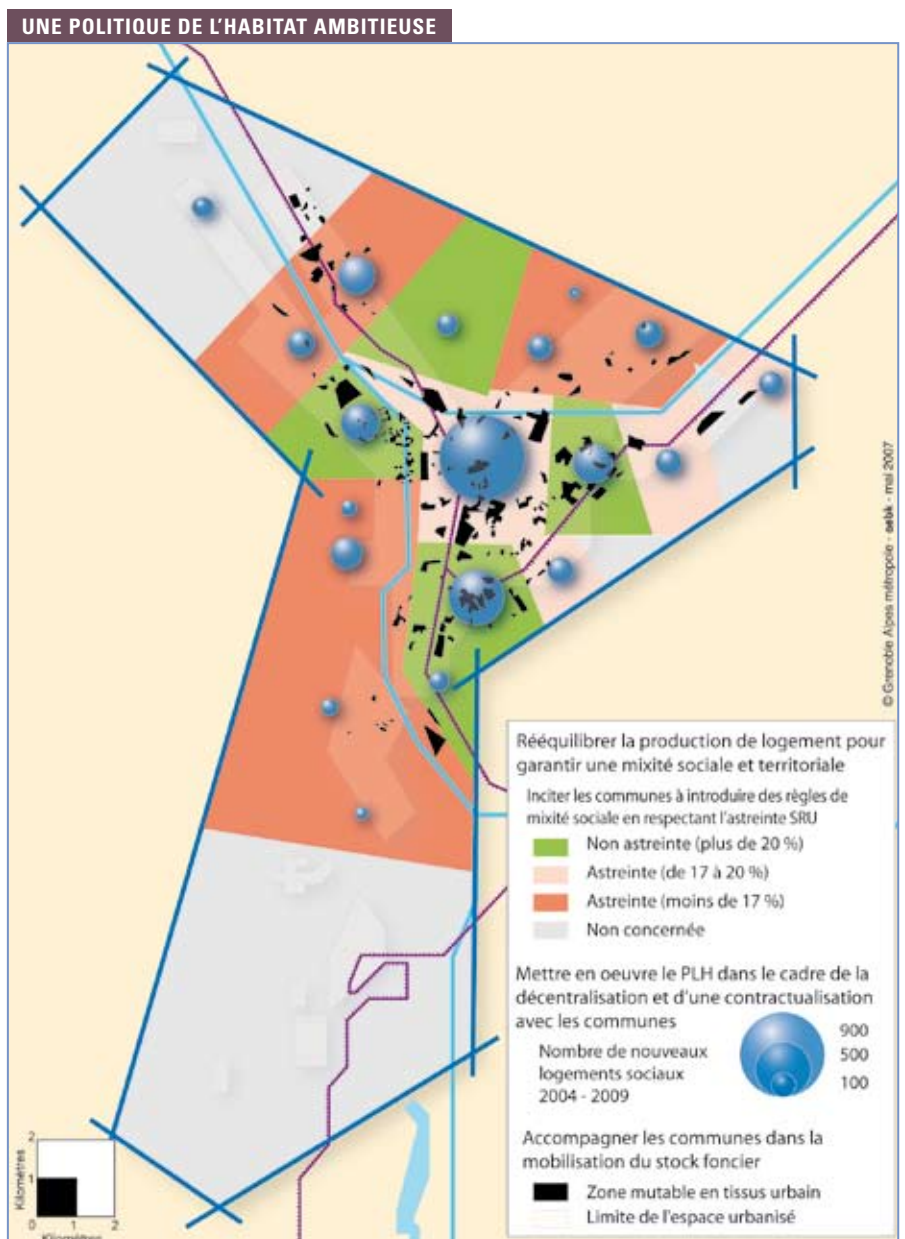
La population de l'agglomération a continué d'augmenter (+7 000 habitants entre 1999 et 2006). Parmi les villes de plus de 10 000 habitants de la Métro, seule Échirolles connaît une forte croissance de sa population (+1,3% par an). Avec 3 000 nouveaux habitants, Échirolles concentre même près de la moitié de la population gagnée sur l'agglomération durant cette période.

En outre, le constat général sur l'agglomération laisse apparaître :

- un déficit migratoire qui s'accroît,
- une croissance économique plus modérée,
- un marché sélectif dans une agglomération socialement contrastée,
- un marché immobilier et foncier qui pèse sur les choix d'habitation,
- un accès au logement social toujours plus difficile,
- un parc des années 50-75 important mais de faible qualité.

Le futur Plan Local de l'Habitat (PLH) aura du mal à s'inscrire dans un objectif de production de logements supérieur à 2 000 logements par an, alors qu'un scénario d'accompagnement de l'économie affiche un besoin de 3 300 logements par an.

En effet, la capacité de production à court terme apparaît faible : 7 300 unités dans 5 ans ; 13 500 dans 10 ans. La question se pose donc de l'adéquation entre le besoin de nouveaux logements et les objectifs relativement modestes de la nouvelle stratégie de logement de l'agglomération.



LA VISION DU PANEL

La nécessité de rechercher des opportunités foncières pour pallier la carence de logements de l'agglomération est à intégrer aux grands projets de développement de la prochaine décennie. Le projet urbain NOVASUD 21 met en œuvre une capacité foncière nouvelle importante dans le Sud de l'agglomération, qui répond aux enjeux de ville compacte et d'approche intégrée habitat et transports collectifs (renouvellement urbain et développement, conformément aux enjeux du PLH).

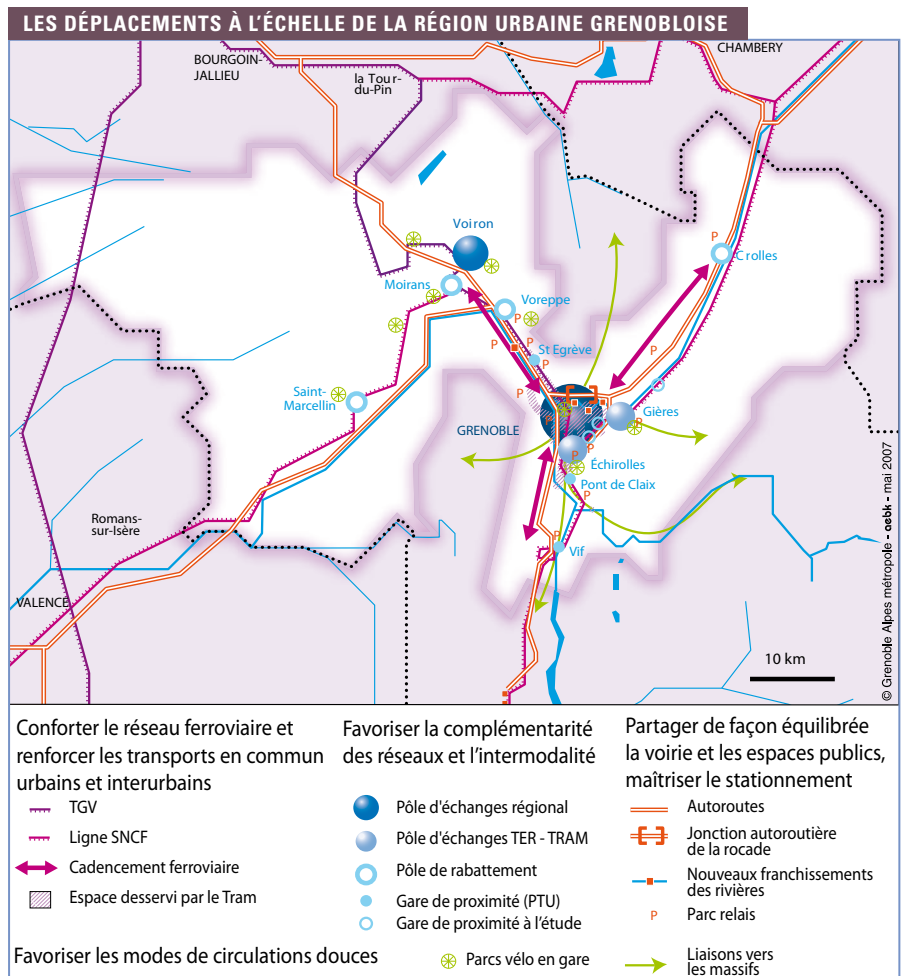
Les réseaux de transports urbains, moteurs du développement de l'agglomération

Les différents intervenants et acteurs locaux se sont exprimés en faveur de trois objectifs prioritaires :

- La planification intégrée entre le développement physique et les infrastructures de transport ;
- Le renforcement de l'intermodalité ;
- L'évolution de la répartition modale vers une plus grande utilisation des transports publics.

Cette dernière est fixée à 19 % par le PDU en 2012, contre 14 % en 2002, avec un objectif de baisse significative de la part de la voiture particulière qui passerait de 54 % à 44 %. Le projet d'autoroute apaisée dans le cadre de la requalification de la Rcade Sud, concourant à cet objectif, une première section pourrait être aménagée.

La question du financement et des coûts d'exploitation des infrastructures de transport a également été investiguée. La recherche de nouvelles ressources financières pour les infrastructures de transport collectif de l'agglomération est alors apparue comme une priorité. En effet, selon les informations recueillies, seulement 16 % du capital et des coûts d'exploitation du réseau de transports en commun (budget 2008 SMTC) seraient actuellement couverts par les recettes des usagers. Ce taux, combiné à la nécessité de nouveaux investissements dans le réseau de tramway, interpelle sur les conditions de réalisations futures.



LA VISION DU PANEL

Des pistes de ressources sont à rechercher pour permettre un investissement renforcé dans des modes de mobilité durables, ainsi que dans l'amélioration du réseau existant ; ce notamment dans le Sud de l'agglomération où de nombreuses zones restent encore trop enclavées. Par exemple :

- Les fonciers publics vendus aux opérateurs privés pourraient faire l'objet d'une opération lourde d'aménagement, soumis à une surcharge du prix de vente affecté aux investissements de transports collectifs.
- Un stationnement payant généralisé dans les communes de la Métro dont le produit net serait affecté à l'investissement public dans les infrastructures de transports.
- Une meilleure modulation du système intégré de tarification des transports et des déplacements, pouvant comprendre des tarifs différenciés pendant les heures de pointe. Les revenus dégagés seraient investis dans le réseau de transports publics.

Un environnement naturel et montagneux sous-exploité

Bien que contraignant, le contexte géographique de l'agglomération grenobloise constitue pourtant un point fort qui mériterait d'être mieux valorisé : l'environnement naturel unique (rivières, montagnes, parcs naturels) et la présence de nombreux espaces verts et de loisirs sont les facteurs d'une grande attractivité et de véritables atouts pour tous les projets de développement.

Il pourrait constituer la trame d'une réorganisation de l'espace urbain privilégiant le confort et la vie sociale grâce à un aménagement qualitatif de l'espace public. L'élaboration d'un paysage végétal adapté venant renforcer la diversité biologique locale pourrait contribuer à la création d'un réseau écologique à l'échelle de l'agglomération répondant aussi aux besoins de loisirs.



LA VISION DU PANEL

Aujourd'hui l'agglomération grenobloise apparaît plus comme une ville « traversée » que comme une « base » à partir de laquelle le tourisme peut se déployer. Elle gagnerait à faire fructifier son environnement montagnard, en développant une économie touristique centrée sur son territoire et élargie à l'année.

De plus, amener la nature dans toutes ses formes dans l'agglomération permettrait de lui offrir une meilleure lisibilité, en reliant vallées et montagnes. Au Sud, la présence de la « Frange Verte » crée une opportunité de nouveaux espaces publics et de loisirs dans une logique de développement durable globale et de liaisons douces.





ÉCHIROLLES

Tous les atouts d'une nouvelle centralité

UN TERRITOIRE

D'INNOVATION QUI PREND
SES MARQUES AU SEIN DE
L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

La multiplication de projets à tous niveaux – *innovation, climat, énergie, santé, espaces naturels, TCSP (transports en commun en site propre)*... – est frappante en première lecture du développement de la commune d'Échirolles. Un certain nombre de points d'appui ont été identifiés, autour d'une offre de commerce densifiée, du développement des entreprises locales, de formations nouvelles (santé, économie industrielle, sciences sociales, sciences du développement territorial...) et de la valorisation du potentiel immobilier.

L'analyse des potentialités du territoire et leur inscription dans le développement de l'agglomération laisse entrevoir la capacité pour Échirolles de se positionner en nouveau « hub de l'agglomération », à partir du centre-ville et de la halte ferroviaire.

Un projet urbain construit dans le temps et le dialogue

ÉCHIROLLES, UNE VILLE RÉCENTE FAITE D'UNE COMBINAISON DE PROJETS

Échirolles ne s'est pas développée de son centre vers la périphérie, contrairement à la majorité des villes françaises mais par étape, de la périphérie vers l'idée d'un centre-ville fédérateur. La commune s'est urbanisée très rapidement à partir des années 60 de manière peu cordonnée, donnant naissance à plusieurs nouveaux quartiers. Ces derniers sont donc majoritairement monofonctionnels, séparées par d'importantes disponibilités foncières agricoles. Le besoin fort d'une mise en cohérence a fait naître une ambition collective, portée par une forte démarche de participation, en faveur de la conception et la réalisation d'un projet de ville global.

À la fin des années 80, l'enjeu était de faire d'un « espace-vide » de 50 hectares au milieu de la ville, un véritable « centre-ville » fédérateur et attractif à l'échelle de l'agglomération grenobloise, qui soit vecteur de réorganisation et de réunification pour la commune. Le projet de centre-ville s'est structuré en cohérence avec la conception d'une polarité régionale Sud proposée par l'agglomération (dans les années 1970-80) et faisant d'Échirolles - ancienne « cité banlieue » - une ville à part entière, desservie par les transports collectifs et participant à l'émergence d'une agglomération grenobloise multipolaire.

Cette démarche a conduit dans les années 90 à l'implantation de plusieurs équipements publics ou privés d'envergure, constitutifs d'un véritable projet de développement social, culturel, économique et environnemental fédéré au sein d'un Projet de Ville global et de divers documents cadres (Agenda 21 local, plan local de déplacement, schéma de développement culturel,...).



ÉCHIROLLES, UNE IMAGE NOUVELLE EN CONSTRUCTION

L'amélioration du fonctionnement urbain et du vécu des habitants, au travers d'un ensemble d'équipements urbains et de services nouveaux, est au cœur du Projet de Ville conçu pour et avec les habitants autour d'une forte volonté politique.

Un véritable partenariat public/privé a permis de mobiliser l'ensemble des parties prenantes (habitants, élus, professionnels, administrations, État, agents sociaux et économiques, organismes d'enseignement, de recherche, de développement économique, investisseurs, constructeurs...) autour des objectifs communs de qualité urbaine et de qualité de vie.

Aujourd'hui Échirolles est une ville de périphérie dynamique, accueillant nombre de logements sociaux. Son rayonnement métropolitain est encore difficile à mesurer, à l'exception de quelques activités. C'est pourquoi les quartiers d'habitat existants jouent un rôle majeur pour son devenir, à travers la question de leur renouvellement, de l'amélioration de la qualité de vie, de la cohésion sociale, de la mixité urbaine ainsi que des liens interquartiers.

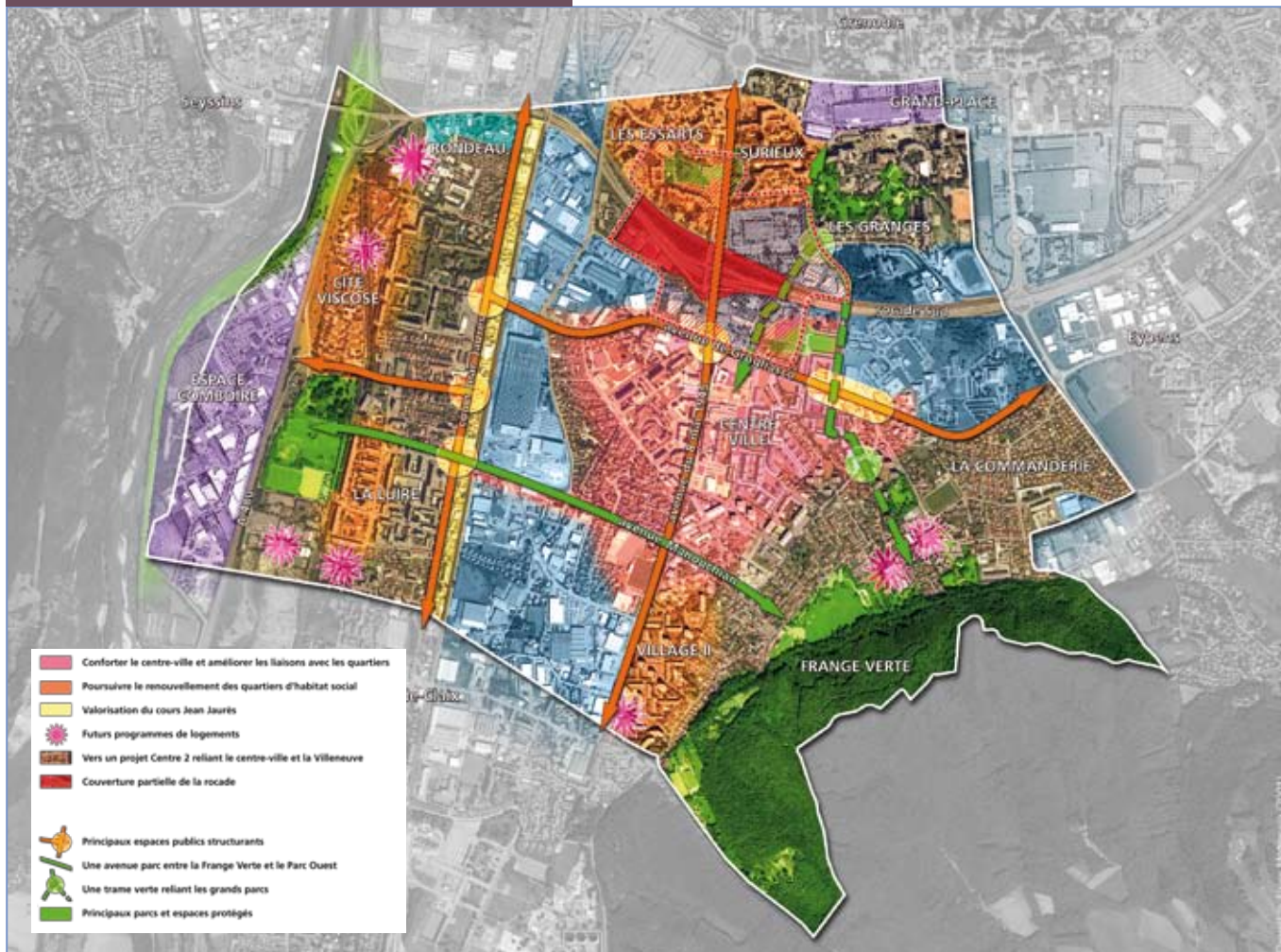
Ce sont des valeurs intrinsèques de la politique urbaine de la Ville, fondatrices de son identité singulière.



ÉCHIROLLES, UNE VILLE EN MOUVEMENT

Le projet urbain NOVASUD 21 est en capacité de porter cette nouvelle image de centralité de la ville d'Échirolles, en créant des lieux à taille humaine respectueux de l'histoire sociale et urbaine du territoire, afin que tous les efforts portés trouvent leur sens dans un projet d'ensemble.

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



© Ville d'Échirolles - PADD

LA VISION DU PANEL

Ce qu'il faudrait améliorer :

- La Rocade Sud, qui coupe en deux le territoire communal d'Échirolles : au Nord, les quartiers d'urbanisation récente des Villeneuve de Grenoble et Échirolles (ZUP) ; au Sud, les quartiers plus anciens (1945/1965), les premières urbanisations (village, fermes, Viscose) et le centre-ville.
- La voie ferrée qui jouxte la Rocade au Nord amplifie cette fracture urbaine et augmente les nuisances. Sa branche descendant vers le Sud en direction de Vif agit aussi comme une barrière physique importante entre l'Est et l'Ouest d'Échirolles.
- Les quartiers de tours et barres d'habitation de la Villeneuve d'Échirolles ne favorisent pas la perméabilité et l'accessibilité du quartier avec les espaces mitoyens. De plus, la Villeneuve d'Échirolles est tournée vers la Villeneuve de Grenoble et non vers le Sud du territoire Échirollois, ce qui en fait un îlot particulièrement difficile à franchir. Le trajet du tramway A montre bien la difficulté d'échanges entre les Villeneuve, Grand'Place et le centre-ville d'Échirolles...
- Grand'Place, espace commercial attractif du « sud agglomération » tourne le dos à Échirolles. Le supermarché Carrefour dans son état actuel est un commerce à rayonnement très local qui ne favorise pas l'attrait métropolitain, mais représente plutôt un obstacle à la continuité urbaine.
- Enfin, les nombreuses zones d'activités établies sur le territoire d'Échirolles montrent son dynamisme, avec des industries plutôt traditionnelles (assemblage, plastique, mécanique, imprimerie, entreposage) mais également plus innovantes (services, informatique). À terme, cette thématique doit donner lieu à un travail d'accompagnement spécifique autour des enjeux fonciers et immobiliers.

Des points d'ancrage pour le projet urbain NOVASUD 21

LA VISION DU PANEL

L'orientation proposée est la fédération de l'ensemble des quartiers d'Échirolles autour d'une centralité communale affirmée, qui prendrait appui sur les espaces publics et un plan vert pour augmenter la lisibilité de la composition urbaine et réduire la sensation de distance.

La proximité du centre-ville et de la halte ferroviaire sont des points forts. Une démarche de développement est donc préconisée à partir du centre-ville, suivant une dynamique Sud - Nord, de la Place des 5 Fontaines jusqu'à la halte ferroviaire, véritable nœud de transport multimodal du Sud de l'agglomération grenobloise.

Le travail de liaison entre ces deux articulations fortes du projet exige de se concentrer préalablement sur la barrière physique que représente la Rocade Sud.



PRIORITÉ AU RENFORCEMENT DU CENTRE-VILLE D'ÉCHIROLLES, FUTURE CENTRALITÉ D'AGGLOMÉRATION

Tous les acteurs locaux entendus s'accordent sur le succès du projet de centre-ville réalisé par la Ville d'Échirolles. Emblématique et fédérateur, il contribue à métamorphoser l'image des territoires du Sud de l'agglomération, offrant à Échirolles un nouveau statut de ville attractive, bien équipée et agréable à vivre, très éloigné de celui de « banlieue dortoir » à forte dominante sociale... Pour autant, ce vaste chantier n'a pas encore atteint son terme. Le développement du centre-ville doit se poursuivre pour renforcer sa cohésion urbaine (avec une densité plus forte de commerces de proximité) et conforter la construction de cette nouvelle image.

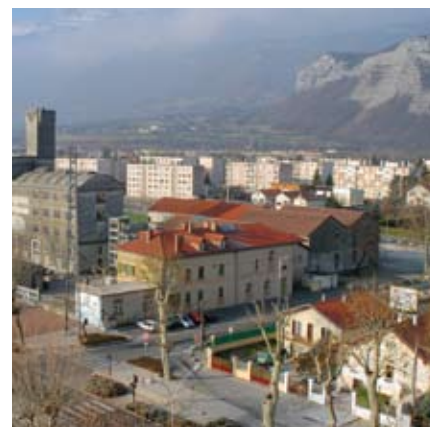
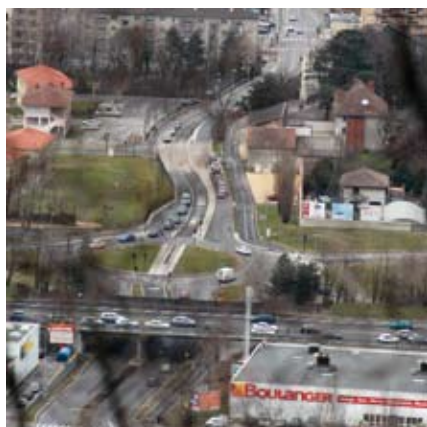
Le centre doit ainsi s'enraciner, se prolonger et s'épaissir pour faire valoir son identité forte et asseoir son positionnement. Une intensification urbaine à l'échelle communale, en partant du centre-ville pour recoudre les différents quartiers limitrophes, contribuerait à la continuité urbaine et la perméabilité à l'échelle du « Sud agglomération ». Il est souhaitable que la Ville d'Échirolles poursuive la transformation progressive de ses espaces stratégiques d'importance métropolitaine, en lien avec les communes limitrophes (notamment la ville centre).



- Une orientation d'aménagement complémentaire de celle de la partie Ouest de la ville est soulevée par le projet urbain NOVASUD 21. Une classe d'étudiants de Master 1 Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, associée à la réflexion, a mis en évidence la nécessité de travailler sur les connexions et sur le futur des zones enclavées comme la Cité Viscoise ou l'Espace Comboire.
- Un enjeu majeur de la réflexion commune autour d'une reconfiguration des liaisons porte sur le Boulevard de l'Europe, qui apparaît comme la seconde véritable coupure urbaine du Sud de l'agglomération. Son traitement paysager, ainsi que le renouvellement urbain des espaces publics et des logements mitoyens est nécessaire pour amorcer le désenclavement des Villeneuve.

RECONFIGURER L'ESPACE SUD DE L'AGGLOMÉRATION EN OPTIMISANT LES LIAISONS ENTRE COMMUNES

Organiser le développement en assurant la perméabilité et l'interface des espaces de vie autour de liaisons structurantes est un préalable à la mise en œuvre des projets d'aménagement.



— LIAISONS EST/OUEST (ÉCHIROLLES INTRA MUROS)

La liaison Est-Ouest de la Ville le long du cours Jean Jaurès, le quartier de la Viscose, l'usine Caterpillar et la zone commerciale de Comboire est à prioriser. Cette orientation soutenue par le Panel favorise une stratégie de développement du territoire et de priorité d'aménagement, qui se décline du centre-ville jusqu'à Alpexpo pour développer un arc Sud composé d'éléments urbains déjà attractifs (gare multimodale, centre-ville d'Échirolles, Grand'Place, Alpexpo). Ils forment le support d'une centralité renforcée au sud de l'agglomération (intégrant les autres communes).

— LIAISONS ÉCHIROLLES/ GRENOBLE CENTRE

L'essentiel des liaisons entre Échirolles et le cœur de Grenoble passe par les Villeneuves, qui constituent une barrière aux échanges entre les deux communes et, de manière générale, entre le Centre et le Sud de l'agglomération.

Pourtant, plusieurs sites des quartiers des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles sont considérés comme des enjeux stratégiques pour un développement équilibré et maîtrisé. Par leurs dimensions, ils permettent une gestion foncière plus souple et créent les conditions d'une attractivité renouvelée :

- la proximité avec l'actuel centre-ville d'Échirolles,
- la halte ferroviaire et ses alentours,
- les espaces verts à mailler,
- les alentours de l'hypermarché Carrefour et du centre commercial Grand'Place.

La transformation de ces espaces conçus à l'origine comme « suburbains » (selon le concept de la « ville moderne » des années 1960-70) en un pôle commercial, économique et d'habitat diversifié à l'échelle métropolitaine, permettrait de renforcer la qualité de vie urbaine et favoriserait leur intégration.

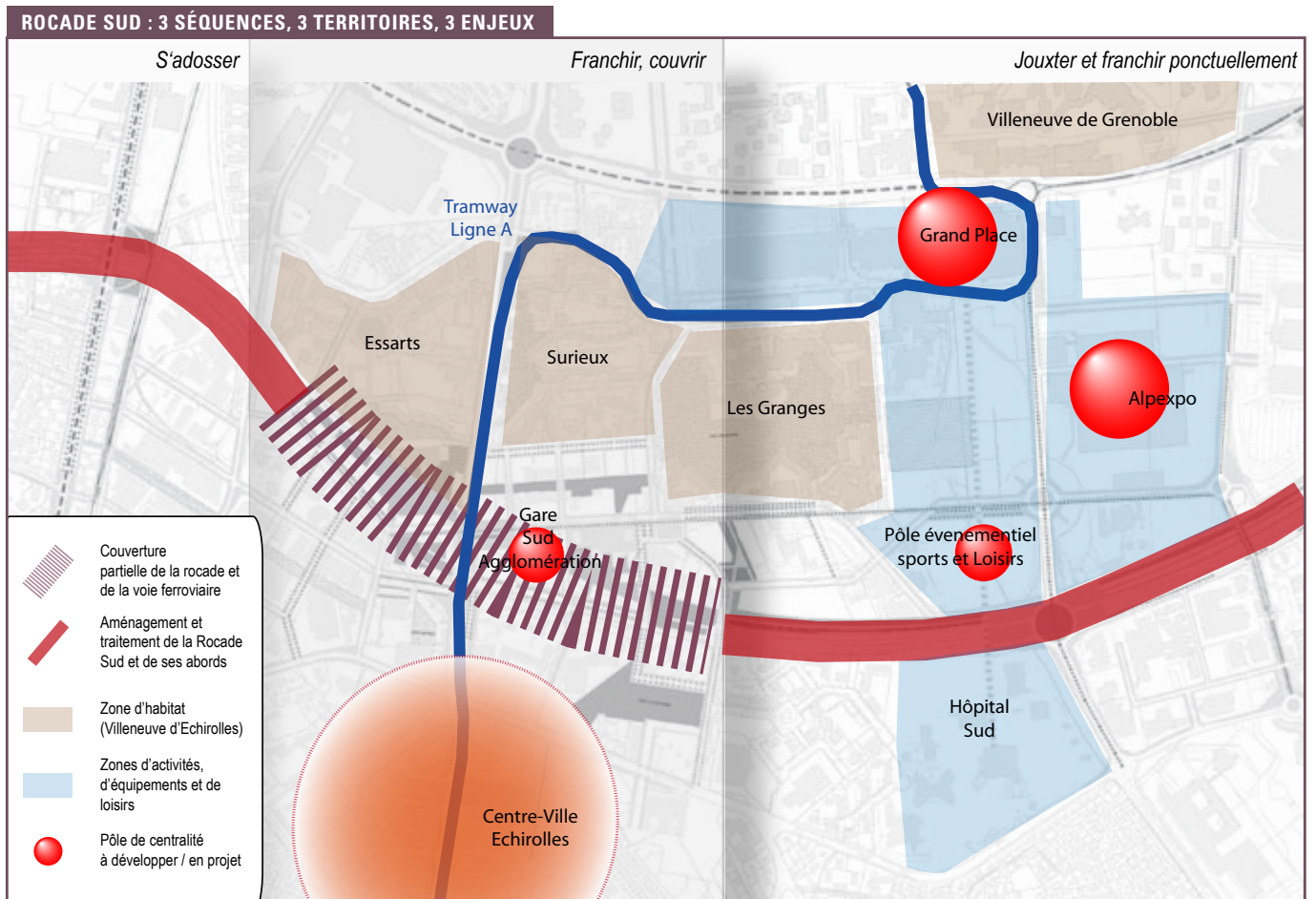
— LIAISONS SUD/SUD

La candidature aux Jeux Olympiques d'hiver de 2018 a offert aux communes d'Échirolles, d'Eybens et de Grenoble l'occasion de réfléchir ensemble à l'implantation de grands équipements d'échelle et d'intérêt communautaires. Une dynamique s'est initiée pour mettre en place, notamment autour d'Alpexpo, un programme complémentaire d'offre hôtelière, de centre de congrès et de plate-forme de services.

La qualité de l'environnement géographique permet en outre de travailler sur une offre touristique « Sud agglomération » liée aux sports d'hiver et à la montagne en général. Ce serait pour Échirolles et les communes proches l'opportunité d'entamer une réflexion prospective et de tisser des liens de complémentarité fonctionnelle avec les communes de montagne avoisinantes dans la perspective de produire ensemble une image moderne de « ville-village ».

Mais le Sud de l'agglomération ne s'arrête pas au centre-ville d'Échirolles. Il est donc important de s'intéresser également aux relations et connexions avec les communes voisines et celles qui prolongent le Sud agglomération (Pont-de-Claix, Vif, Varcès...). Les logiques de transports en commun et de desserte du sud de l'agglomération devraient être abordées dans ce sens.

Un enjeu central : l'intégration urbaine et la couverture partielle de la Rocade Sud



© HCSO - Ville d'Echirolles

La Rocade Sud constitue une coupure urbaine autrefois atout, aujourd'hui handicap des territoires traversés. En effet, elle constitue un axe de nuisances pour les zones d'habitat riveraines et induit une fracture technique qui nuit à la continuité urbaine et à l'organisation des communes du sud agglomération.

A ce titre, deux types d'initiatives peuvent être envisagées :

- une étude préalable autour de la faisabilité de couverture partielle intégrant simultanément les potentiels nouveaux ouverts à l'urbanisation (transports en commun, économie, habitat, espaces verts,...).
- la prise en charge d'un travail d'insertion urbaine pouvant déboucher sur la remise en cause de la géométrie de l'infrastructure dans la continuité de la démarche « autoroute apaisée »... (cf. ScoT).

Une dynamique de développement durable à poursuivre et enrichir

UNE COMMUNE ENGAGÉE

La ville d'Échirolles a investi depuis déjà un certain temps les questions de durabilité et d'impact écologique. En 2000, bien que déjà dotée d'une charte d'écologie urbaine, la ville enclenche une démarche d'Agenda 21, concrétisée par la mise en œuvre d'un plan d'actions sur la commune (300 actions).

Ce travail a été plusieurs fois récompensé, entre autres :

- en 2002 par le grand prix du développement durable (Territoria) pour la formation des agents communaux au développement durable,
- en 2003 par le prix du vélo d'or récompensant le PDE mis en place par la Ville,
- en 2004 par le Trophée éco-actions (actions d'éducation et sensibilisation au développement durable),
- en 2005 par les rubans du développement durable,
- en 2007 par la labellisation Agenda 21 local France, par le 3e prix Display, Class A Award (activités concernant la communication et sensibilisation municipale à l'économie d'énergie) et par le label Cit'ergies (European Energy Award).

Les déclinaisons de l'Agenda 21 dans les actions menées par la collectivité sont nombreuses : réalisation d'un Hôtel de Ville HQE, gestion économe et préservation des ressources primaires (eau, énergie,...), valorisation des démarches durables en aménagement urbain (OPATB),...

DES OPPORTUNITÉS NOUVELLES

La requalification de la rocade, favorable à un « remaillage » de la voirie, ainsi que l'ensemble du projet urbain NOVASUD 21 ouvrent de nouvelles perspectives en matière d'aménagement et d'habitat, s'appuyant sur une politique énergétique en matière de bâtiments publics (HQE) et sur la recherche d'innovations en matière de logements et d'immobilier tertiaire.

L'ensemble de l'agglomération grenobloise a progressivement inscrit ses politiques dans une démarche de développement durable (Plan Climat Energie). Aujourd'hui la réponse à l'appel à projet du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire « Écocité » de l'agglomération en est le parfait exemple.

Le secteur NOVASUD 21 s'y inscrit pleinement au côté d'autres projets : l'ambition générale est de favoriser l'équilibre multipolaire de l'agglomération grenobloise en prenant appui sur les trois piliers du développement durable.



Échirolles a décidé de relever le défi environnemental avec son nouvel hôtel de ville HQE (Haute Qualité Environnementale) et ses équipements innovants :

- Un système de ventilation estivale par puits canadien doublé d'un rafraîchissement grâce à l'eau de la nappe souterraine,
- Une orientation Nord / Sud avec une distribution de l'espace qui prend en compte les usages,
- Un vaste patio baigné de lumière et paré de bois naturel qui distribue deux ailes de bâtiment,
- Une ruelle intérieure qui communique de chaque côté avec l'extérieur,
- Un garage qui incite à des modes de transport professionnel doux avec 34 places pour des véhicules motorisés contre 50 pour les vélos...



L'Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments (OPATB) est un dispositif expérimental visant à inciter, par des aides techniques et financières, les propriétaires immobiliers à réaliser des travaux d'amélioration énergétique de leur bâti, par la maîtrise de l'énergie pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, l'utilisation d'énergies renouvelables et la maîtrise de la demande d'électricité.

L'Opération OPATB sur Échirolles Ouest, en cours de réalisation, affiche des objectifs ambitieux avec la réalisation de travaux d'amélioration énergétique sur environ 9 copropriétés (750 logements), 40 pavillons, 742 logements publics, 25 commerces et 7 bâtiments communaux. Le total des économies d'énergies attendues est de 6000 MWh annuels.



LE PROJET NOVASUD 21

Des leviers d'innovation

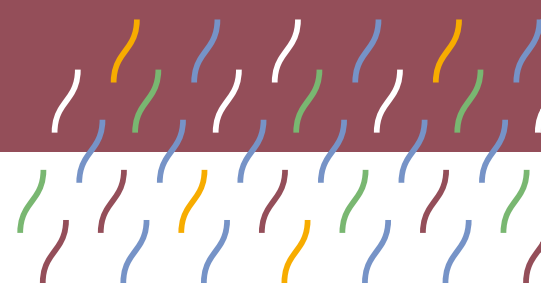
UN TERRITOIRE

D'INNOVATION QUI PREND
SES MARQUES AU SEIN DE
L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Les retours d'enquête et analyses font apparaître une corrélation forte entre les besoins et enjeux de redéploiement de l'agglomération grenobloise à partir d'une nouvelle centralité émergente au Sud et les perspectives du projet urbain NOVASUD 21 initié par la Ville d'Échirolles.

Dans ce cadre, les réflexions du Panel INTA ouvrant de nouvelles perspectives sur le projet urbain NOVASUD 21 se déclinent en 7 recommandations :

- Passer de la halte ferroviaire à la gare multimodale
- Avancer vers un plan de déplacements urbains intégré
- Innover au plan économique autour du concept de « living lab »
- Appuyer le développement des entreprises
- Faire valoir un atout distinctif :
 - le secteur de la santé et de la gérontologie
 - Programmer une réflexion « grand équipement métropolitain » autour de l'évènementiel, du sport et des loisirs
 - Concevoir partenariats et financement au sein d'un « projet processus »



Passer de la halte ferroviaire à la gare multimodale



La halte ferroviaire d'Échirolles, livrée en 2004, est située au croisement de trois grandes infrastructures de déplacement: la Rocade Sud, la voie ferrée et le tramway.

Elle crée un grand système d'échanges intermodal organisé autour:

- d'une station de tram située sur l'échangeur J. Duclos,
- d'un parking-relais directement accessible depuis la Rocade,
- d'un accès transport en commun bus (ligne 12),
- d'accès cycles, piétons et personnes à mobilité réduite.

LE PIVOT D'UNE NOUVELLE CENTRALITÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Panel INTA s'est appuyé sur les enjeux de la politique des transports ferroviaires au sein de l'agglomération et dans la région Rhône-Alpes (notamment dans le cadre de l'axe ferroviaire Sillon Alpin Sud), portant principalement sur la modernisation du réseau ferroviaire régional et l'amélioration des liaisons à grande vitesse au plan national et international (LGV Lyon-Turin, projet d'arc LGV Barcelone-Milan). Il souscrit à cette démarche qui prévoit une nouvelle armature urbaine concentrant le développement au plus près des lignes de transport en commun (bus, tramway, TER et TGV), un renforcement des centres urbains le long de la voie ferrée et une plus grande densité des opérations d'aménagement, notamment par la conception de véritables projets urbains comme celui porté par Échirolles, mais également par d'autres communes de l'agglomération.

Dans ce schéma, l'aménagement de la halte ferroviaire permettrait de conjuguer desserte du centre urbain et développement d'une nouvelle polarité d'agglomération. Les esquisses préliminaires envisagent un pôle d'échanges multimodal, de nouveaux équipements structurants et une offre de locaux d'activités tertiaires dans un environnement de qualité. C'est l'opportunité de faire de la halte d'Échirolles un vrai quartier de gare,



entrée majeure de la métropole alpine par son accès Sud pour l'ensemble du réseau régional (spécificité de la métropole), voire pour la grande vitesse.

C'est autour d'une gare, pôle multimodal et signal urbain emblématique au Sud de l'agglomération, que pourrait se déployer une nouvelle centralité en lien étroit avec les quartiers Sud de Grenoble, les quartiers Nord et le centre-ville d'Échirolles mais également avec la commune d'Eybens. Cette nouvelle centralité pourrait accueillir des fonctions tertiaires et de services, et permettrait de penser de manière plus radicale la transformation du centre commercial Grand'Place, d'Alpexpo et leur rapprochement avec le site de la gare.



VERS UN VRAI QUARTIER DE GARE ?

En dépit de ses atouts et de son positionnement modal, la halte ferroviaire d'Échirolles souffre d'un manque de visibilité important. Soutenue par un projet immobilier conséquent alliant bureaux, services, voire logements, bénéficiant d'une accessibilité multimodale exceptionnelle, elle pourrait constituer le support d'un dispositif de reconnections urbaines entre les quartiers de la Villeneuve d'Échirolles et le reste de la commune, mais aussi mettre en évidence une centralité sud agglomération avec un rayonnement pluri-communal. Ce projet de grande ampleur à l'échelle de l'agglomération n'est réalisable qu'avec la mobilisation de tous les partenaires, publics et privés.

Le projet urbain NOVASUD 21 met en évidence la situation de la halte ferroviaire d'Échirolles, au cœur d'un vaste quadrilatère d'environ 250 hectares, qui concentre aujourd'hui tous les éléments d'une vraie ville (mixité des fonctions, multiplicité des échelles...), à l'exception de la continuité et de la valeur d'usage des espaces publics.

Selon les analyses du Panel, l'ambition pour le secteur pourrait aller jusqu'à la construction d'un espace gare mixte d'au moins 40 000 m² à partir de la gare existante, avec une longueur de quais d'au moins 500 m et sur une emprise de 30 m de large selon la disponibilité foncière. Ce « projet » permettrait de désengorger la gare centrale, de rapprocher les

voyageurs des grands pôles culturels et sportifs de l'agglomération, de proposer une offre de parking 3 à 4 fois supérieure aux capacités actuelles.

Bien entendu, un tel projet n'est pas à l'ordre du jour, mais il permet d'élargir le niveau d'ambition du projet urbain NOVASUD 21 à l'aulne de la constitution d'un vrai quartier de gare sur la halte ferroviaire actuelle.

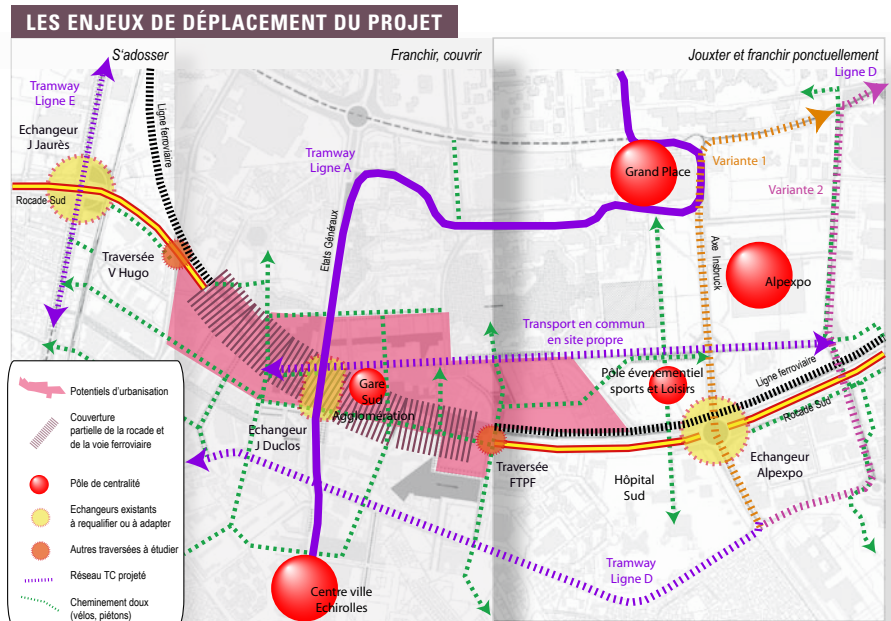
Avancer vers un plan de déplacements urbains intégré

LES TRANSPORTS PUBLICS, CRÉATEURS DE LIEN URBAIN ET DE STRUCTURATION DU TERRITOIRE

Bien que le développement des infrastructures de transport ne soit pas une compétence communale, il est important d'y réfléchir au sein du projet urbain NOVASUD 21, dans la prise en compte du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise (2007-2012) et des orientations d'extension du réseau, notamment tramway.

La démarche Urbanisme-Transport prônée par l'agglomération et le syndicat mixte des transports en commun constitue un ancrage décisif pour les futurs choix de développement.

L'ensemble des orientations développées doit être mis en œuvre dans un plan de déplacements urbains intégré qui articulera le développement du réseau de transports publics et la volonté de favoriser l'intermodalité et l'intensification urbaine sur le secteur Sud agglomération.



© HCSO - Ville d'Echirolles

Plus globalement, c'est l'articulation des enjeux de mobilité et de développement urbain qui ont ici l'occasion d'être appréhendés.

Les projets associés	Les engagements à prendre	Partenariat et chef de file potentiel
Transport en commun		
Gare Sud Agglomération	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif de travail type « grande gare » (cf. rapport KELLER et dispositif existant sur la gare de Grenoble) En référence au SRST de la Région Rhône-Alpes: <ul style="list-style-type: none"> étude de type URBAGARE, intégration dans les processus de contractualisation (en lien avec la Métro), étude sur la stratégie foncière à adopter (en lien avec l'EPFLRG) 	Région Rhône-Alpes, RFF, SNCF, Métro
Lignes de tramway	<ul style="list-style-type: none"> En référence au travail engagé par la SMTC sur le contrat d'axe (urbanisme transport) pour la ligne E, engagement des études ligne E sud agglomération et ligne D 	SMTC, Métro
TC de proximité	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de cette offre complémentaire dans les études sur la ligne D 	SMTC, Métro
Réseau de voirie		
Aménagement de la rocade Sud	<ul style="list-style-type: none"> En continuité des réflexions engagées sur le « chrono aménagement » du territoire et des principes « d'auto-routes apaisées », engagement d'une étude spécifique APS sur l'ensemble de la rocade sud permettant de préciser le parti pris d'aménagement, 	Syndicat Mixte du SCOT, État, CG38, SMTC
Aménagement des voies structurantes de desserte	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un plan de circulation global en lien avec l'étude rocade Sud afin d'identifier les secteurs de conflits potentiels liés aux différents projets. 	SMTC, Métro, CG38
Modes doux, stationnement et traitement des espaces publics		
Réseau cyclable	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un programme opérationnel NOVASUD21 dans le cadre des contrats de déplacements et/ou du plan de relance. 	Métro, SMTC
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Étude spécifique en tant que pôle de centralité sud 	Métro, SMTC
Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> Étude et mise en place d'une charte d'aménagement des espaces publics spécifique au projet. 	Métro, SMTC



LES LIAISONS DOUCES PRIVILÉGIÉES

Avec environ 280 km de pistes cyclables (450 km d'ici à 2012 dont 22,26 km pour Échirolles) et de nombreux cheminements piétons, l'agglomération grenobloise a depuis longtemps intégré les liaisons douces à son développement urbain.

Le Plan Local de Déplacements d'Échirolles 2003 prévoyait une augmentation de 9 % du réseau (horizon 2010) et trois passerelles sur la Rocade Sud sont venues compléter un réseau piéton-cycle important mais pénalisé par son caractère discontinu.

Trop souvent proches des voies de circulation, les liaisons douces sont coupées par d'importants carrefours qui sont des obstacles pour les piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite. En raison des difficultés d'accès au centre-ville, les passerelles sont insuffisamment attractives.

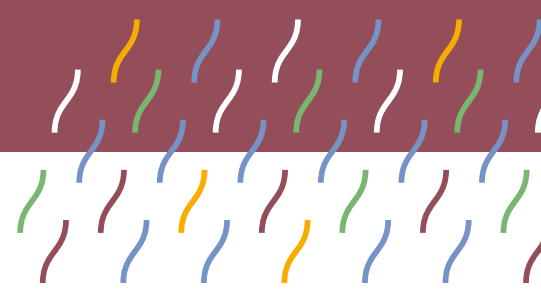


Des améliorations sont nécessaires pour :

- **Densifier le réseau** : la création de liaisons douces Est-Ouest, le long de la Rocade Sud et de la voie ferrée, permettrait un meilleur accès aux passerelles dans la continuité de l'espace bâti. Des passerelles supplémentaires pourraient être créées au-dessus de la rocade afin de faciliter les liaisons vers le Nord et le centre-ville.
- **Renforcer la sécurité, notamment aux abords des carrefours.**
- **Concevoir une « allée verte »** : l'agglomération, dans le Schéma de Maillage Vert, projette de relier les parcs entre eux. Cette « allée verte » - conçue comme un lien entre les espaces naturels de la ville, les montagnes et les vallées - pourrait être envisagée sous la forme

d'un parcours de détente, avec un aménagement paysager distinctif des autres liaisons douces.

- **Améliorer la signalisation** : les panneaux indiquant les liaisons douces sont sporadiques. Une signalisation plus importante assurerait plus de continuité entre les différentes liaisons, contribuerait à leur attractivité et permettrait de mieux s'orienter.
- **Favoriser l'intermodalité** : installer des consignes à vélos, interfacier liaisons douces et arrêts de transports en commun, promouvoir les parkings-relais comme à la halte ferroviaire d'Échirolles favorise l'articulation de tous les modes de déplacements, condition nécessaire au report modal.



Promouvoir l'innovation économique autour du concept de « living lab »



Helsinki, Budapest, la Mobile City à Brême en Allemagne, Freeband aux Pays-Bas ou encore le Quartier Numérique de l'association Silicon Sentier à Paris sont au rang des principaux Living Lab actuels. **Une source d'inspiration pour le territoire d'Échirolles.**

Les atouts d'Échirolles et du territoire « Sud agglomération » dans son ensemble (situation stratégique, accessibilité, singularité économique et sociale, potentiel d'innovation et de développement en complémentarité des autres pôles d'agglomération) ont interpellé le Panel. Sa préconisation, au regard d'expériences conduites en Europe, est d'orienter la réflexion autour de filières forces, en avançant des concepts nouveaux, notamment celui de "Living Lab".

Le Living Lab (« Laboratoire Vivant ») encourage l'innovation technologique ouverte. Il regroupe acteurs publics, entreprises, chercheurs et citoyens pour mettre en place et tester différents services innovants « grandeur nature » et sortir la recherche des laboratoires. Impliqués en amont, les utilisateurs peuvent influencer sur la recherche, le développement et la mise en place des produits ou services avant leur mise en marché, aux côtés des entreprises et des pouvoirs publics.

Le Living Lab s'inspire de la culture ouverte de partage des réseaux sociaux, au service de l'innovation.

La démarche ne se limite pas nécessairement aux technologies « dures », mais s'applique également à l'innovation sociale, en témoignent les exemples du Living Lab de la province Soria en Espagne et de la Région Limousin.



Les 3 pivots du Living Lab Échirollois, territoire d'expérimentation et d'innovation :

ÉCHIROLLES, VILLE INNOVANTE ACTIVE LAB

- Recherches sur le développement durable des territoires
- Regroupement des instituts spécialisés: AURG, IGA, ICM

ÉCHIROLLES, VILLE CONVIVIALE VIBRANT LAB

- Technologies des logiciels interactifs, loisirs, jeunesse, animation, cohésion sociale

ÉCHIROLLES, VILLE SANTÉ SENIOR LAB

- Gérontechnopôle
- Relation avec le CHU et le pôle technologique de la Presqu'île Scientifique

Appuyer le développement des entreprises

LE BESOIN D'UNE OFFRE DE SERVICES ET DE GESTION STRUCTURÉE

L'accompagnement des entreprises, notamment dans le domaine de l'accès aux réseaux, des services et de leur installation, est un enjeu majeur pour le développement et la dynamique économiques de l'ensemble de l'agglomération.

Or, à l'heure actuelle, il n'existe aucune structure de gestion ou d'offre de services aux entreprises sur le secteur Sud en dépit d'une demande bien réelle.

De telles opérations nécessitent d'être menées dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage coordonnée, qui favorise l'organisation et la coordination entre les entreprises,

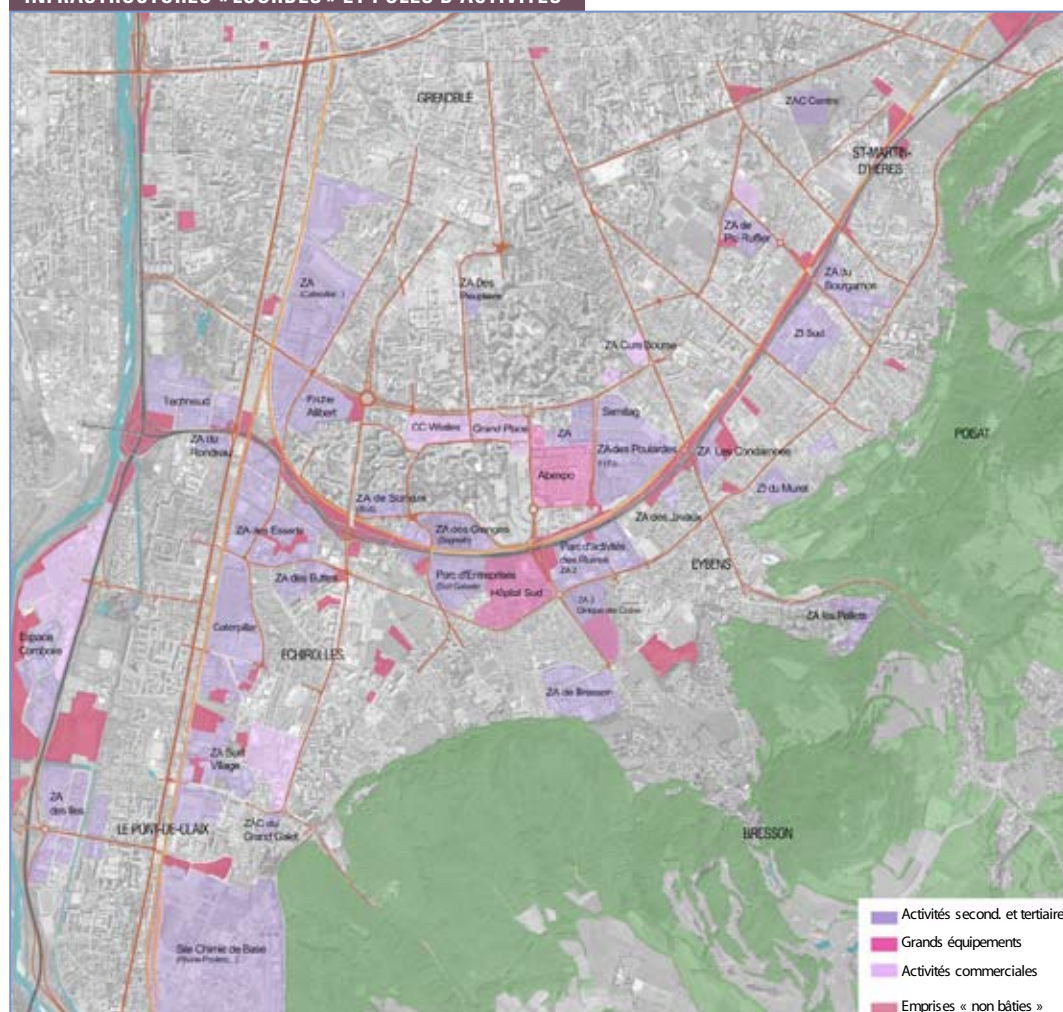
les propriétaires des espaces privés, les grands services publics urbains gérant les espaces publics et les aménageurs.

Étudier et assurer directement sur les zones d'activité la mise en œuvre d'offres de services aux entreprises et à leurs salariés (restauration collective, salles de réunion, centre médico-social, centre d'affaires par exemple) est un vecteur de réussite, comme la mise à disposition de services privés mutualisés offrant au maximum d'entreprises des services jusque-là réservés aux grands établissements (sécurité, déchets, signalétique,

infra-télécoms, PDE, crèche...).

En complément, le potentiel économique du secteur nécessite un accompagnement continu autour des besoins en matière foncière et immobilière.

INFRASTRUCTURES « LOURDES » ET PÔLES D'ACTIVITÉS



UN POTENTIEL IMMOBILIER À DÉVELOPPER

D'une manière générale, les besoins du marché (de bureaux et de surfaces commerciales), réels et pressants, ne trouvent pas de réponses adaptées dans l'agglomération, alors que les potentiels de développement au Sud apparaissent comme un réservoir de solutions

Sur l'ensemble de l'agglomération grenobloise, un potentiel de 290 ha de surfaces disponibles est identifié pour le développement économique.

Le projet urbain NOVASUD 21 affiche un potentiel d'une centaine d'hectares de surfaces disponibles sur le long terme pour un développement économique favorisant la mixité urbaine, dont 30 ha sont disponibles à court terme (sites Sogreah, Allibert, l'Hôpital Sud, les Ruires 4,...), 30 ha à moyen terme et encore 40 ha à long terme dans le cadre de mutations foncières.



L'exemple du centre d'affaires et de conférences jdscenter – Lyon sud Oullins

Face à Gerland et à Confluence, lieu de rencontre et d'animation au service des entreprises, le centre d'affaires Lyon Oullins a ouvert ses portes en juin 2004. Il propose sur un même lieu les solutions immobilières et les services indispensables aux entreprises en s'appuyant sur un concept architectural innovant.

Dans le contexte économique actuel, le centre d'affaires et de conférences apporte de nouveaux éléments de réponse en matière de flexibilité, ainsi que des services dédiés aux créateurs, TPE, PME et Grands Comptes. Il propose entre autres des solutions d'externalisation économiques et évolutives : domiciliation, location de bureau équipé, assistance administrative et commerciale, organisation d'événement...

Faire valoir un atout distinctif : le secteur de la santé et de la gérontologie

La force de Grenoble dans le secteur de la santé offre des opportunités nouvelles de développement à fort positionnement concurrentiel, telles que R&D et entreprises fournissant des services de pointe dans ce secteur.

Le maintien de l'autonomie et la santé est en particulier un des axes forts du projet d'agglomération Acte II, dans un contexte où la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes dépendantes ou à mobilité réduite est une préoccupation croissante des pouvoirs publics nationaux, européens et locaux. C'est un défi majeur pour tous les acteurs de la filière autonomie - santé, qui vont devoir proposer des solutions croisées (technologiques, financières, sociales) et soutenir la mise en œuvre d'une adaptation considérable du cadre de vie, notamment de l'habitat et des transports.

Peu de sites européens cumulent aujourd'hui, comme le Sud de l'agglomération grenobloise, le potentiel nécessaire pour développer et expérimenter un panel de prestations personnalisées, du diagnostic précoce à la prévention, maintien ou retour à domicile :

- deux technologies clés convergentes (bio-sciences et santé, micro et nanotechnologies),
- un lieu de réflexion prospective ouvert sur l'international,
- un fort ancrage local de l'économie sociale et solidaire,
- des infrastructures et des équipements performants pour l'accessibilité, une politique de l'habitat adaptée (sites expérimentaux en proximité des transports en commun) et un réseau haut débit sécurisé Métronet.



L'installation sur Échirolles du centre de gériatrie du CHU constitue l'amarce et le point d'ancrage d'un pôle de compétences et de compétitivité dans ce domaine, à l'interface entre santé, solidarité sociale et technologie. La construction à Échirolles de résidences équipées en domotique conforte cette filière encouragée par le Panel.

Ce concentré d'atouts conduit à proposer une initiative forte pour que le pôle grenoblois devienne une agglomération laboratoire de niveau européen pour l'autonomie et la santé (« Senior Lab »). Elle renforcerait ainsi la « qualité de vie et de ville » et la cohésion sociale de son territoire avec des retombées concrètes : développement de la filière « technologies et services pour l'autonomie et la santé », sites d'expérimentation pour l'aménagement urbain et l'habitat.

Programmer une réflexion « grand équipement métropolitain » autour de l'événementiel, du sport et des loisirs



La présence importante d'équipements d'envergure métropolitaine (Pôle Sud, Summum, Alpexpo) – nécessitant pour certains une rénovation – au sein d'un pôle événementiel, sports et loisirs structuré, connecté à l'urbain et favorisant les mises en synergies, milite pour l'engagement d'une réflexion spécifique sur ce thème.

Également, le développement du secteur culturel (en termes d'évènements, d'équipements que de programmation) fait figure de condition préalable pour un développement durable et de haute qualité à l'échelle métropolitaine. Une offre culturelle d'ambition internationale renforcerait la position concurrentielle de l'agglomération vis-à-vis de toutes les formes de développement économique.

L'exemple du projet urbain du Carré de Soie en périphérie lyonnaise

À proximité immédiate de Lyon, à cheval sur les communes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne, le Carré de Soie est un vaste territoire de 500 hectares, sur lequel se développe, à travers diverses opérations d'aménagement et de renouvellement, un quartier chaleureux et animé, mixant harmonieusement activités, logements, équipements privés et publics. Comme le Sud agglomération grenoblois, le site du Carré de Soie dispose d'atouts majeurs : une situation privilégiée entre ville et nature, des friches industrielles à reconquérir et une accessibilité renforcée, notamment en transports en communs.

Engager la rénovation urbaine des grands ensembles de la Villeneuve

Les quartiers des Villeneuves de Grenoble (Arlequins, Baladins et Les Géants) et d'Echirolles (les Granges, Surieux et les Essarts) totalisent près de 11 000 logements pour environ 18 000 habitants. Ces secteurs ont bénéficié de mesures de réhabilitation d'immeubles et de requalification d'espaces publics.

La dynamique urbaine a mis en évidence les enjeux de liaisons et de maillage entre les différents quartiers des communes du sud agglomération, et notamment la liaison nord / sud avec la gare et le centre-ville d'Echirolles. Au vu du contexte social et urbain, il apparaît désormais décisif d'étudier les perspectives de requalification urbaine en particulier des quartiers d'Echirolles dans l'optique d'un ANRU 2.

Concevoir partenariats et financement au sein d'un « projet processus »

L'envergure intercommunale du projet urbain NOVASUD 21 pose la question de l'organisation d'une méthode de travail pour le porter efficacement. Il est important de mettre en place une intervention opérationnelle associant tous les acteurs qui, ayant reconnu l'opportunité et l'intérêt de développer une centralité secondaire dans le Sud de l'agglomération, doivent désormais travailler de concert.

L'ampleur du projet urbain NOVASUD 21 impose notamment que le montage financier des opérations soit largement ouvert à des partenariats privés et publics.

Le fait que les communes ne maîtrisent pas l'ensemble du foncier nécessite d'autant plus une collaboration étroite entre partenaires privés et les services des communes. Dès lors que le projet urbain NOVASUD 21 bénéficiera d'un plus large portage politique, institutionnel et économique, ce grand projet mobilisateur aura toute capacité à explorer les diverses sources de financements potentiels (y compris contractualisation).

Dans ce cadre, trois pistes peuvent être envisagées :

- Expertiser l'intérêt de la création d'un dispositif « ad hoc » voire d'une société spécifique (type SPLA),
- Tester le projet auprès des principaux opérateurs économiques européens (organiser un tour de table),
- Pérenniser une démarche participative et une politique de communication.



SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Le projet urbain NOVASUD 21, un nouvel aménagement mobilisateur, vecteur de lien entre territoires de l'agglomération grenobloise

La ville d'Échirolles évolue rapidement, en menant à bien des projets de continuité urbaine qui lui permettent d'affirmer son positionnement et ses fonctionnalités au sein de l'agglomération grenobloise. Le Panel INTA - après avoir pris la mesure du « génie du lieu » dans un contexte de nécessaire redéploiement de l'agglomération pour satisfaire les nombreux besoins de développement économique et culturel, de mobilité et de logements diversifiés - confirme sa vocation d'espace stratégique à l'échelle métropolitaine.

Atouts et potentialités bien réels n'excluent pas la présence de contraintes importantes qu'il faut « lisser » ou transformer. Dans ce cadre, la Rocade Sud est moins à considérer comme un obstacle que comme un espace de liaison avec le reste de la région grenobloise. Les études préliminaires pour une « autoroute apaisée » font déjà entrevoir des solutions profitant d'opportunités foncières à ses abords et d'un traitement paysager.

La ville d'Échirolles est aujourd'hui dans une situation favorable en termes de planification urbaine. Le passage du Schéma Directeur de la région urbaine grenobloise au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - qui repose sur le principe d'un développement durable ancré sur la qualité et la vitalité - lui ouvre la possibilité d'intégrer le projet urbain NOVASUD 21 comme une seconde centralité d'importance communautaire. Cette centralité secondaire est une réponse consciente et constructive à la congestion du centre historique de l'agglomération. Par son importance, l'étendue de ses vocations et sa capacité d'innovation dans tous les domaines, elle s'affirme bien au-delà de la formation d'un troisième pôle aux fonctions limitées.

Des questions pour la suite

Qualifié par le Panel INTA de « bon dossier, bien construit, bien piloté », NOVASUD 21 apparaît comme un véritable laboratoire pour élaborer la ville solidaire et durable de demain, dans un cadre partenarial et participatif. C'est ce cadre qu'il convient aujourd'hui de construire.

COMMENT ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA DÉMARCHE ?

Il est maintenant important de mettre en place une méthode de travail partenariale et opérationnelle associant tous les acteurs publics et privés qui, ayant reconnu l'opportunité et l'intérêt de développer une centralité secondaire dans le Sud de l'agglomération, doivent travailler de concert pour porter un projet d'envergure intercommunale dédié aux enjeux révélés : dispositif, moyens, recherches de financement...



QUELS TRAVAUX CONCRETS PRIVILÉGIER ?

Le champ d'exploration du projet NOVASUD 21 dans sa capacité à ouvrir une nouvelle voie de développement au Sud de l'agglomération grenobloise s'est révélé large et productif. Dans une perspective opérationnelle à moindre échéance, des orientations fortes émergent pour la suite, notamment au niveau des déplacements, de l'économie et de l'habitat.

Volet déplacements :

- Promouvoir un schéma des déplacements intégré,
- Insérer le sujet gare dans les études en cours (REAG, contractualisation),
- Engager la réflexion sur la rocade (franchissement et aménagement).

Volet économie :

- Aborder les questions économiques dans leur globalité (approche filières, mise en réseau, services, aménagement et intégration urbaine).

Volet habitat :

- Établir précisément le potentiel foncier (EPFL),
- Tester l'objectif de territorialisation du PLH,
- Prolonger la réflexion sur la rénovation urbaine (Les deux Villeneuve).



Hôtel de Ville d'Échirolles
1, place des Cinq Fontaines
38130 Échirolles
www.ville-echirolles.fr

Conclusions du panel de INTA-Échirolles